

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur
Titre du module	Théorie 4
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	14TH
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 4
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Sans prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Séminaire - théories contemporaines en architecture d'intérieur Savoir construire une pensée sur l'architecture d'intérieur contemporaine à partir de textes complexes. Aborder le travail théorique de recherche, sa conceptualisation, sa problématisation et sa restitution, principalement sous forme écrite.
Contenu et formes d'enseignement	Séminaire – théories contemporaines en architecture d'intérieur Séminaire et cours avec pour objet l'interaction entre l'architecture, l'architecture d'intérieur, le design, la ville et le décor. Présentation de concepts-clés et de thèmes influents en architecture et en architecture d'intérieur. Étude de différentes théories et des pratiques du projet contemporain. Réflexions sur le métier d'architecte d'intérieur, de critique et d'historien.
Modalités d'évaluation et validation	Séminaire – théories contemporaines en architecture d'intérieur Évaluation des facultés à montrer une attitude active et critique envers les sujets traités : pertinence des questionnements et des réflexions avancées, capacité à nourrir une discussion. Exercice de préparation et conduite d'un entretien : le style et la forme de l'exercice doivent suivre les règles de rédaction données durant le cours. Chaque exercice est évalué individuellement. La note finale correspond à la moyenne des notes obtenues pour les exercices. L'assiduité et la participation aux enseignements font parties des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalité de remédiation et de répétition	Remédiation : possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). Elle consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai fixé par le calendrier académique. Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.
Enseignant-e-x-s	Roberto Zancan
Responsable du module	Javier Fernandez Contreras
Descriptif validé le	30.06.2023
Par	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.